



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



Empowered lives.  
Resilient nations.

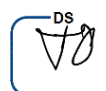
**United Nations Development Programme**  
**Country: Madagascar**  
**PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2022**

<b>Titre du Projet :</b>	Renforcement des Mécanismes Institutionnels Inclusifs pour la Consolidation de la Paix dans le Sud (RMIIICPS)
<b>Effet(s) UNDAF:</b>	Effet 2 UNDAF: Les institutions publiques, la société civile et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent efficacement leurs rôles et sont redevables pour une gouvernance apaisée, protectrice des droits humains.
<b>Effet(s) UNSDCF 2021-2023:</b>	D'ici 2030, les institutions nationales sont efficaces, responsables, transparentes et agissent dans un cadre constitutionnel et juridique, tout en respectant l'état de droit et en respectant les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la durabilité environnementale pour assurer un fondement de légitimité politique.
<b>Effet(s) Escomptés CPD 2021 - 2023</b>  <i>(Those linked to the project and extracted from the CPD)</i>	Produit 1.2 du CPD : Les acteurs du système judiciaire sont mieux à même d'élargir l'accès à la justice, de promouvoir l'état de droit et de lutter contre la corruption et l'égalité, en mettant l'accent sur les femmes et les groupes marginalisés
<b>Implementing Partner:</b>	PNUD
<b>Responsible Parties:</b>	Ministère de la Défense Nationale, Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie, ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, ministère de la Justice, Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Search For Common Ground et autres OSC locales.

**Brief Description**

Le projet Renforcement des Mécanismes Institutionnels Inclusifs pour la Consolidation de la Paix dans le Sud (RMIIICPS) est un projet mis en œuvre par trois agences du Systèmes des Nations Unies dont le PNUD qui est le leader, l'UNFPA et l'OIM et financé par les fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix. Il entre dans le cadre du résultat 2 du CPD que « les institutions démocratiques et les acteurs en charge de la redevabilité et de l'Etat de droit ont des attributions claires, des ressources et des capacités appropriées, exercent leurs fonctions de façon efficace et transparente et facilitent l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne » et le résultat stratégique 3 du Plan de priorités pour la Consolidation de la Paix à Madagascar, lequel ambitionne à ce que les populations des zones à risques ciblées dans le Sud de Madagascar se sentent plus en sécurité et moins marginalisées.

Le projet s'appuie sur une analyse du contexte et des problèmes sous-jacents dans le Sud de Madagascar et les acquis pendant les investissements durant les deux années d'intervention des Nations Unies pour la consolidation



de la paix à travers les deux projets « Renforcement de l'autorité de l'État dans le Sud » (RAES) et « Appuis aux mécanismes endogènes pour le dialogue communautaire et l'amélioration des conditions économiques des populations vulnérables » (AME) mis en œuvre par 6 agences du SNU dans le Grand Sud entre 2017 et 2019.

Sur la base des acquis, des leçons apprises et de la dynamique des tensions actuelles ; la nouvelle phase de consolidation de la paix dans le sud met en exergue, entre autres : (i) le besoin de boucler le travail de couverture géographique déployé par les forces de l'ordre autour de la chaîne d'Andriry où se replie les voleurs de zébu (dahalos) après avoir commis leurs exactions, et de renforcer les initiative de rapprochement entre les FDS et la population à travers des approches innovantes et conformes aux réalités locales; (ii) la nécessité d'une recherche d'impact en concentrant les efforts sur des zones à fort potentiel (soit de réussite ou de risque d'échec) ; (iii) l'importance d'un encrage institutionnel progressif en ce qui concerne les efforts déployés jusque-là au niveau des mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits communautaires et ; (iv) la nécessité de mieux structurer les services publics au niveau local pour promouvoir la transparence, l'efficacité et la redevabilité ; notamment dans la délivrance des documents administratifs des personnes et des bovidés ainsi que l'amélioration de l'accès à la justice.

Pour répondre à ces objectifs, ce projet de 24 mois a entamé la réalisation des activités pour cette année 2020. Les priorités sont donc :

- La mise en place et opérationnalisation des structures locales de concertation été élaboration des plans communaux de paix
- L'amélioration des services fournis par les structures étatiques et les agents de l'Etat au niveau local à travers la mise en place des standards de services, le renforcement de capacité
- Le renforcement des acquis dans la promotion d'une justice de proximité ;
- L'amélioration du système de gestion de l'état-civil et la délivrance des Cartes Nationales d'Identité

Project Period:	2020-2022	<b>2022 AWP budget: 730 609</b>
Atlas Award ID:	00125624	UNDP Contribution: 60 500
PAC Meeting Date	_____	Government: NO
		Donor: Fond 30 000 – 670 109
		Other: 0
		In-kind: Vehicle PNUD

Agreed by (UNDP) Henry Rene Diouf

Representant Resident Adjoint

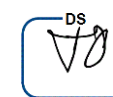
*Henry Rene Diouf*

## I. ANNUAL WORK PLAN

Year: 2022

EXPECTED OUTPUTS <i>And baseline, associated indicators and annual targets</i>		PLANNED ACTIVITIES <i>List activity and associated actions</i>		TIMEFRAME				RES PON SIBL E PAR TY	PLANNED BUDGET		
				Q1	Q2	Q3	Q4		Fundin g Source	Budget Description	Amount
<b>Résultat 1: La protection des populations locales dans les zones d'intervention est renforcée et leur confiance envers les administrations locales et les FDS est accrue</b>	<b>Produit 1.1:</b> Des dispositifs de sécurisation cohérents permettant une plus grande couverture et un déploiement efficace des FDS sont opérationnels autour de la chaîne d'Andriry <b>Indicateur :</b> Nombre de postes avancés dont les capacités d'intervention sont renforcées par dotation de matériel, bâtiments, et ressources humaines . Baseline : 0 Target: 1	Activité 1.1.1: Appuyer la mise en œuvre du plan progressif de sécurisation de la chaîne d'Andriry en construisant des facilités additionnelles au niveau de 4 postes avancés stratégiques de Gendarmerie dans les communes de Kelivaho, Begogo, Lavaraty et Soakobany						04000	72 100:Contractual Services-Companies	48,000	
	<b>MONITORING</b>									<b>Pour mémoire</b>	
<b>Résultat2 : Les initiatives locales en matière de consolidation de la paix sont élaborées et mises en œuvre de manière inclusive et participative pour tenir compte des réalités locales et</b>	Produit 2.2. Les communes d'intervention du projet établissent et mettent en œuvre de manière inclusive leurs plans locaux de sécurité	Action 2.2.1.4 : Appuis à la mise en œuvre des projets retenus par communes Appuis à la mise en œuvre des projets retenus par communes					PNU D, Com mun e, MID	30000	72 600: Grants	382,000	
									71 600: Travel	3,000.00	

<p><b>des besoins des plus vulnérables</b></p> <p><i>Indicateur 2 a : pourcentage de représentants de la communauté dans les communes d'intervention qui pensent que cette plateforme est inclusive et participative prend en compte la voix des jeunes et des femmes.</i></p> <p><u>Baseline</u>: X%</p> <p><u>Targets</u> : 60%</p> <p><i>Indicateur 2 b : Pourcentage des projets prioritaires élaborés par la population locale inscrits dans le plan sécuritaire et mis en œuvre par la commune</i> <u>Baseline</u>:0%</p> <p><u>Targets</u> :40%</p>	<p>Nombre de plans locaux de sécurité élaborés de manière inclusive (avec au moins 30% de femmes et 30% de jeunes impliqués dans le processus) avec l'appui du projet Baseline:0</p> <p>Targets : 12</p> <p>Nombre de projets (issus du plan) réalisés</p> <p>Baseline: 0</p> <p>Targets: 24 (2par commune)</p> <p>Nombre d'activités génératrices de revenus appuyés</p> <p>Baseline: 0</p> <p>Targets: 3*12 communes d'intervention</p> <p>Nombre de personne bénéficiaires des activités génératrices de revenus (AGR)</p> <p>Baseline: 0</p> <p>Targets: 100*12 Communes d'intervention</p>	<p>Activité 2.2.3. Appui socio-économique d'urgence en réponse à la situation induite par la sécheresse et le COVID afin de limiter leur impact sur les tensions et conflits dans le Sud</p> <p><i>Livrables : types d'activités et nombre de personne bénéficiaires des AGR</i></p>	<p>Sous-activités 2.2.3.1. : Appui socio-économique d'urgence en réponse à la situation induite par la sécheresse et le COVID</p>					PNU D	30000	72615: micro capital grants other	100,000.00
<p><i>Indicateur 2 c Nombre des initiatives communautaires de résolution de conflits issues des plans mises en œuvre</i></p> <p><u>Baseline</u>: 0</p> <p><u>Targets</u> : 24 (2 apr commune)</p>	<p>MONITORING</p>										<p><b>POUR MEMOIRE</b></p>



<p><b>Résultat 3 : Les populations locales jouissent de meilleurs services publics grâce à une administration locale plus transparente, plus efficace et plus redevable</b></p> <p><i>Pourcentage des représentants des usagers qui sont satisfaits des services offerts par les STD et CTD dans les communes d'intervention</i> <u>Baseline : %</u> <u>Targets : 60%</u></p> <p><i>Pourcentage des représentants des usagers qui sont satisfaits du mécanisme transparent de traçabilité des bovidés.</i> <u>Baseline : X%</u> <u>Targets : 95%</u></p> <p><i>Nombre des bénéficiaires des opérations de jugement</i></p>	<p><b>Produit 3.1. Les services publics locaux (Communes) disposent des compétences et des outils nécessaires pour améliorer leurs services :</b></p> <p><i>Nombres communs qui ont mis en place le standard de service</i> <u>Baseline: 0</u> <u>Targets : 12</u></p> <p><i>Note moyenne IGL des communes d'intervention</i> <u>Baseline: 3</u> <u>Targets : 6</u></p> <p><i>Nombre des plans de redressement pour améliorer la gestion des affaires communales mises en œuvre.</i> <u>Baseline: 0</u> <u>Targets : 12</u></p>	<p>Activité 3.1.2. Appuyer au niveau des 12 communes d'intervention la mise en place des standards de service pour l'administration locale afin que celle-ci prône la transparence et le professionnalisme (CTD et STD)</p> <p><i>Livrable : les services offerts par les 12 communes sont améliorés à l'aide des standards de service mis en place et opérationnels</i></p>	<p>Action 3.1.2.2: Appui aux communes dans la mise en place du standard de service</p>					PNU D	30000	72210: Machinery and Equipment	18,000
		<p>Activité 3.1.3. Faciliter l'accès à l'état-civil pour les catégories les plus vulnérables à travers la conduite de 10 opérations de jugement supplétif pendant les deux ans de mise en œuvre du projet</p> <p><i>Livrable : 5 opérations de jugement supplétif sont effectuées</i></p>	<p>Action 3.1.3.4 : Descentes au niveau des communes</p>							75 700 : Training, Workshops and Confer	3,000
										71 600: Travel	2,000

<p>supplémentif pour la délivrance d'acte d'état-civil (par genre) dans le cadre du projet.</p> <p><u>Baseline</u> : 2207</p> <p><u>Targets</u> : 4607</p> <p>(Objectif projet 2400 = 200 x 12 communes (50% de femmes))</p>	<p><b>Produit 3.2. Un mécanisme transparent est mis en place dans l'octroi des Fiches Individuelles des bovidés pour assurer la traçabilité des troupeaux au sein de la zone d'intervention</b></p> <p><i>Nombre de district où un dispositif transparent de traçabilité des bovidés est opérationnel grâce aux appuis du projet</i></p> <p><u>Baseline</u>: 0</p> <p><u>Targets</u> : 05</p>	<p><b>Activité : 3.2.3.</b> Faciliter l'accès des communes aux imprimés prévus dans le cadre de l'Arrêté interministériel n° 17916/2020</p> <p>Livrable : des imprimés du FIB sont élaborés, imprimés et dispatchés au niveau des Districts et communes</p>	<p>Action 3.2.3.3. Acheminement des imprimés au niveau de chaque district et dispatch aux maires de chaque communes</p>						73420: leased vehicule	5,000
	<p><b>Produit 3.3. L'accès à la justice est renforcé à travers les TPI et les Cliniques Juridiques pour promouvoir une justice de proximité dans la zone d'intervention.</b></p> <p><i>Nombre des dossiers traités au niveau des TPI et Cliniques Juridiques</i></p> <p><u>Baseline</u> : 3371</p> <p><u>Targets</u> : 7000</p> <p>(objectifs du projet 3629)</p> <p><i>Pourcentage des affaires criminelles et correctionnelles jugées (affaires criminelles et correctionnelles jugées / affaires criminelles et correctionnelles entrants)</i></p> <p><u>Baseline</u>: 70%</p> <p><u>Targets</u> : 90%</p>	<p>Activité 3.3.1. Appuyer les Tribunaux de Première Instance (TPI) dans le traitement des dossiers en instance au niveau de ces juridictions.</p> <p>Livrable : des opérations d'audiences foraines sont effectués.</p>	<p>Action 3.3.1. 3. Appui à la mise en œuvre des audiences foraines</p>					PNU D	30000	71 600: Travel
	<b>MONITORING</b>									<b>POUR MEMOIRE</b>

<b>Gestion du Projet</b> <b>Coûts supplémentaires</b> <b>(Fonctionnements...)</b>  <i>Indicateurs :</i>  <i>(i) Taux de décaissement.</i> <i>Cible : 100%</i> <i>(ii) Disponibilité des rapports périodiques du projet. Cibles : 04 Rapports Trimestriels d'Avancement (RTA) et 01 rapport annuel narratif</i> <i>(iii) Disponibilité Rapport baseline</i>	Salaires staff, IP   Fonctionnement du Projet (entretien voiture, orange, déplacement, etc.)  Charges de fonctionnement : Salaire staff, Charges locatives, Admin fourniture et matériel de bureau, équipement informatique, etc...									61300 : salaire IP STAF	18,000		
											71400 : Salaire SC	12,000	
												72311 : Carburant	1,000
												72415 : Courier Charges	1000
												72420 : Land Téléphone Charges	1,000
										PNU D	30 000	72 600 : Grants	10 000
												73100 : rental and maintenance	1,000
												73400 : Maintenance véhicules	770
												74500 : Assurance véhicule	500
										PNU D / UNF PA	04000	73100 : rental and maintenance	12,500
	Suivi Evaluation final du projet	Suivi du projet						PNU D	30000	71600 : Travel	10,000		
		Evaluation final								71300:Consultant	53,000		
	Communication	Communication						PNU D	30000	74 225 : autres couts de media	2,000		
<b>Sous-budget total du projet</b>		<b>Fond 30 000</b>									<b>626,270</b>		
		<b>Fond 04000</b>									<b>60,500</b>		
		<b>Coûts indirects (7%)</b>									<b>43,839</b>		
		<b>TOTAL BUDGET 2022</b>									<b>730,609</b>		



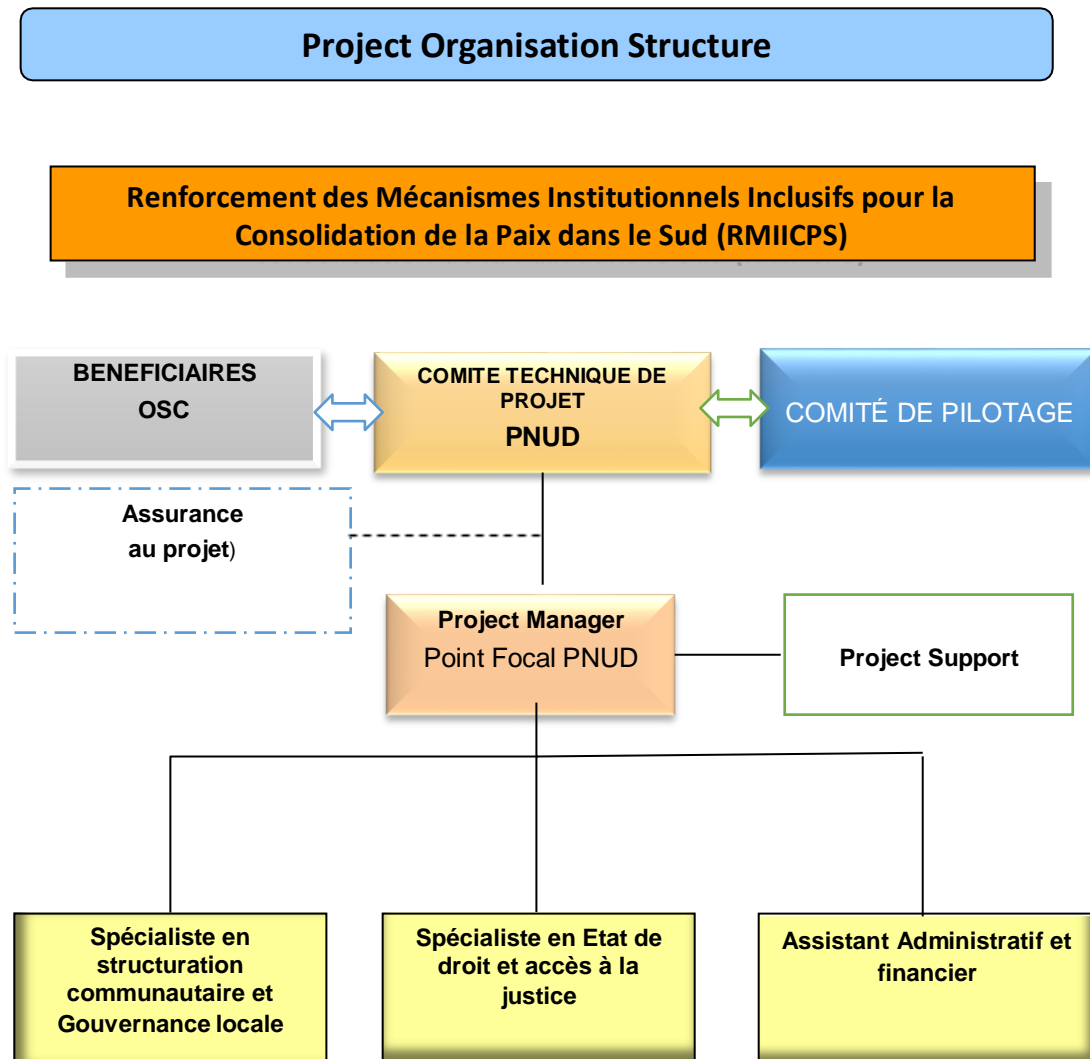


## II. MANAGEMENT ARRANGEMENTS

Explain the roles and responsibilities of the parties involved in managing the project.

Please refer to the [Project Document – Deliverable Description](#) to complete this component of the template.

Use the diagram below for the composition of the Project Board.



Suggested sub-headings in this component may include:

- results of capacity assessment of implementing partner
- UNDP Support Services (if any)
- collaborative arrangements with related projects (if any)
- prior obligations and prerequisites
- a brief description/summary of the inputs to be provided by all partners
- audit arrangements

➤ *agreement on intellectual property rights and use of logo on the project's deliverables*

- ❖ Etant donné que ce projet sera mis en œuvre sous modalité DIM, le **partenaire de mise en œuvre** est le PNUD. Il est responsable et redevable de la mise en œuvre du projet, la réalisation des produits attendus du projet, et l'utilisation efficace des ressources allouées au projet.
- ❖ La partie responsable est une entité choisie pour agir au nom du Partenaire de mise en œuvre afin de tirer profit de leurs compétences spécialisées, d'atténuer les risques et de diminuer les lourdeurs administratives, sur la base d'un document ou contrat écrit lui permettant d'acheter des biens ou fournir des services financés sur le budget du projet,

Toutes les parties responsables sont directement redevables devant le partenaire de mise en œuvre en conformité avec les termes de leur accord ou du contrat signés entre les deux parties.

- Le Comité de Projet est la principale instance décisionnelle du projet, en charge des orientations du projet et de la validation de ses résultats. Il comprend les fonctions suivantes :

- **L'Exécutif**, qui préside le Comité de projet, est désigné par **le PNUD**. Il a la responsabilité de l'utilisation efficace des ressources allouées au projet et de l'obtention des résultats (Cf. Réglementation Financière 27.01).

- Le **Partenaire de développement** ou **Fournisseur principal** représente les intérêts des parties qui financent et/ou fournissent de l'expertise technique pour le projet. La fonction du fournisseur principal au sein du Comité est de fournir des orientations concernant la faisabilité technique et financière du projet. Le fournisseur principal est donc constitué par les structures censées réaliser les produits du projet.

A ce titre, il comprendra les représentants du partenaire de mise en œuvre, des parties responsables et d'autres donateurs et agences spécialisées éventuels.

- Les **Représentants des bénéficiaires** ou **Bénéficiaires principaux** représentent les intérêts des bénéficiaires du programme/projet. Ils ont pour fonction principale d'assurer au sein du comité de pilotage la réalisation des résultats du projet dans la perspective des bénéficiaires du projet. Leur rôle est de défendre les intérêts de tous ceux qui vont bénéficier du projet, ou ceux pour lesquels les livrables résultant des activités permettront d'atteindre des cibles spécifiques. Les bénéficiaires principaux suivent l'avancement du projet conformément aux cibles fixées et aux critères de qualité.

Cette fonction est assurée par les communautés, les communes, les régions, les Organisations de la Société civile œuvrant dans les domaines touchés par le projet.

- **L'Assurance de projet** est le rôle de tous les membres du Comité de projet, mais elle peut être déléguée. Elle appuie le comité en assurant une fonction objective et indépendante de surveillance et de suivi sur le projet. Ce rôle s'assure que les principales étapes du projet sont mises en œuvre et complétées.

Pour le PNUD, l'assurance du projet revient au Chargé de Programme Gouvernance.

- **L'Unité de Gestion de projet** est dirigée par le chef de projet. Il est responsable de la mise en œuvre quotidienne du projet, au nom du partenaire de mise en œuvre, et dans les limites accordées par le Comité de projet. La principale responsabilité du gestionnaire de projet est de s'assurer que le projet délivre les produits spécifiés dans le document de projet selon les normes de qualités requises et en respectant les contraintes de temps et de coût.

Le Coordonnateur du projet est le certificateur sur le budget du projet.

Le Coordonnateur assure la réalisation des activités opérationnelles aussi bien au niveau central qu'au niveau décentralisé et sont co-responsables de la qualité des résultats du projet. Il est redevable de l'utilisation efficiente et efficace des ressources, ainsi que de l'utilisation rationnelle des biens et équipements acquis dans le cadre de ce projet, dans le respect des procédures en vigueur.

- Le Coordonnateur de Projet est assisté par une unité technique et une unité administrative.
  - L'unité technique est composée par des spécialistes des thématiques du Projet.
  - L'unité administrative et financière est composée par des assistants administratifs / financiers et des chauffeurs. Cette unité a la responsabilité de veiller à l'observance des procédures administratives et financières applicables.

L'équipe gouvernance du PNUD fournira l'assurance qualité, le suivi programmatique et l'appui technique au projet. D'autres unités du PNUD telles que suivi et évaluation, communication, finances et passation des marchés vont également appuyer le projet autant que nécessaire.

## **EXIT STRATEGIE**

La prise en compte de la pérennisation du projet tient compte des 3 axes :

1. **Durabilité sociale** : Elle sera assurée en développant des mécanismes de stabilisation communautaire adaptés aux particularités socioculturelles et aux problématiques sécuritaires de chaque communauté qui puissent s'enraciner dans les structures communautaires existantes. De même, l'implication effective des femmes et des jeunes (constituant plus de la moitié de la population) dans tout le processus de mise en œuvre du projet, notamment au niveau de l'instauration de la paix au niveau de leurs communautés ainsi que les échanges avec les forces de l'ordre et de sécurité sera une des priorités du projet afin de garantir la pérennisation du projet. Aussi, en appuyant les réseaux de compétences locales en accompagnement (OSC locales partenaires).
2. **Durabilité technique** : Elle sera garantie à travers la capitalisation des savoirs et des connaissances produites par le projet.

3. Durabilité institutionnelle et économique : En assurant l'ancrage institutionnel du projet et l'implication des institutions à tous les niveaux dès la phase de conception jusqu'à la clôture, et en renforçant les capacités de plaidoyer des autorités régionales auprès du Gouvernement et des autres acteurs (PTFs, secteur privé) intervenants dans les régions pour générer des financements complémentaires permettant d'accompagner les effets de ce projet et en élargir/répliquer la couverture et l'approche. Aussi, en appuyant les régions d'Anosy, Ihorombe, Androy et Atsimo-Atsinanana.

---

### III. MONITORING FRAMEWORK AND EVALUATION

Please refer to the [Project Document – Deliverable Description](#) to complete this component of the template.

*Suggested text to be adapted to project context*

Vis à vis des dispositions mentionnées dans le CPAP, le mécanisme de suivi et d'évaluation est entrepris conformément à la matrice des résultats de l'UNDAF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. L'objectif étant de veiller à une utilisation efficace des ressources du programme ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de mise en œuvre présentera des rapports de progrès trimestriels sur les réalisations et les résultats du projet, les risques, les problèmes rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA, conformément aux dispositions et du PNUD en la matière.

#### Sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de la qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats clés, basée sur les critères de qualité et les méthodes consignées dans le tableau de gestion de la qualité ;
- Un journal des problèmes sera activé dans Atlas et mis à jour par le chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution de problèmes potentiels ou des demandes de modification ;
- Un journal des risques fondé sur une analyse initiale des risques (voir journal des risques en annexe) sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour en fonction des facteurs de l'environnement externe qui pourraient affecter la réalisation du projet ;
- Un rapport trimestriel d'avancement fondé sur les informations susmentionnées enregistrées dans Atlas sera soumis par le chef de projet au Comité de projet par le biais de l'assurance projet. Ce rapport suivra le format de rapport standard disponible dans l'Executive Snapshot ;
- Un journal des enseignements sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation continus au sein de l'organisation et faciliter la préparation du rapport sur les enseignements à la fin du projet ;
- Un plan de suivi du calendrier sera activé dans Atlas et mis à jour afin de suivre les actions/événements clés en matière de gestion.

#### Annuellement :

- **Visites du projet :** Des représentants du PNUD et du gouvernement devraient visiter le projet au moins une fois par an. Les visites de terrain servent à valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la période précédant la visite. Si entreprise pendant la dernière partie de l'année d'exercice, la visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement du projet vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un bref document faisant office de rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;

- **Rapport d'examen annuel** : Un rapport d'examen annuel sera rédigé par le chef de projet et transmis au Comité de projet et au Comité des résultats. Le rapport d'examen annuel devra au minimum contenir le format type du rapport trimestriel d'activité d'Atlas, couvrant toute l'année, ainsi que des informations à jour sur chacun des éléments mentionnés du rapport trimestriel ainsi qu'une synthèse des résultats obtenus par rapport aux cibles prédéfinies au niveau des produits.
  
- **Examen annuel du projet** : Sur la base du rapport ci-dessus, le projet fera l'objet d'un examen annuel durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'analyser la performance du projet et valider le plan de travail annuel pour l'année suivante. Durant la dernière année, cet examen se fera sous forme d'évaluation finale. Cet examen est mené par le Comité de projet et peut impliquer d'autres parties prenantes si besoin. Il portera sur les progrès réalisés vers l'obtention des produits escomptés et veillera à ce que ces derniers restent cohérents avec les résultats appropriés.

## Quality Management for Project Activity Results

Replicate the table for each activity result of the AWP to provide information on monitoring actions based on quality criteria. To be completed during the process "Defining a Project" if the information is available. This table shall be further refined during the process "Initiating a Project".

Produit 2.2. Les communes d'intervention du projet établissent de manière inclusive leurs plans locaux de sécurité et mettent en œuvre des projets structurants sensible au genre couvrant les aspects culturels, économiques et sociaux		
<b>Activity 2.2.2.</b> (Atlas Activity ID)	<b>Appuyer la mise en œuvre de dix (10) plans communaux de sécurité préalablement élaborés avec un paquet d'intervention sensible au genre couvrant les aspects culturels, économiques et sociaux</b>	Start Date :01/01/2022 End Date :15/07/2022
<b>Purpose</b>	Appuyer les réalisations des différents projets prioritaires soumis par chaque commune	
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financer la réalisation des projets prioritaires aux objectifs la consolidation de la paix dans chaque commune</li> </ul>	
<b>Quality Criteria</b> <i>how/with what indicators the quality of the activity result will be measured?</i>	<b>Quality Method</b> <i>Means of verification. What method will be used to determine if quality criteria has been met?</i>	<b>Date of Assessment</b> <i>When will the assessment of quality be performed?</i>
Qualités des réalisations des projets	Suivis rigoureux et périodiques	20/07/2022
L'inclusivité de la démarche	Approche inclusive et participative	20/07/2022
Intégration des femmes et jeunes dans la démarche	Approche genre	20/07/2022
Produit 3.1. Les agents des services publics locaux sont sensibilisés et appuyés pour améliorer la qualité et le caractère inclusif de leur prestation.		
<b>Activity 3.1.2.</b> (Atlas Activity ID)	<b>Appuyer au niveau des 12 communes d'intervention la mise en place des standards de service pour l'administration locale afin que celle-ci prône la transparence et le professionnalisme (CTD et STD)</b>	Start Date :01/01/2022 End Date 20/07/2022
<b>Purpose</b>	Améliorer les qualités de service au niveau des 12 communes d'intervention à l'aide de la mise en place des standards de service pour l'administration.	
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer les Communes en matériels, équipements et fournitures pour les standards de services</li> <li>Appuyer les communes à promouvoir la transparence et la professionnalisme</li> </ul>	
<b>Quality Criteria</b> <i>how/with what indicators the quality of the activity result will be measured?</i>	<b>Quality Method</b> <i>Means of verification. What method will be used to determine if quality criteria has been met?</i>	<b>Date of Assessment</b> <i>When will the assessment of quality be performed?</i>
Niveau des engagements pris par les communes	Charte de responsabilité	20/07/2022
Respect des principes de la bonne gouvernance au niveau des communes	Mettre en place des systèmes de suivi des services fournis par les communes.	20/07/2022
<b>Activity 3.1.3</b> (Atlas Activity ID)	<b>Faciliter l'accès à l'état-civil pour les catégories les plus vulnérables à travers la conduite de 10 opérations de jugement supplétif pendant les deux ans de mise en œuvre du projet.</b>	Start Date:01/01/2022 End Date: 20/07/2022

<b>Purpose</b>	Promouvoir les droits civils et politiques à travers l'amélioration du système d'état-civil	
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place et opérationnaliser des guichets uniques de l'Etat civil (Réaliser des opérations de jugements supplétifs)</li> <li>Opérationnaliser la délivrance des cartes nationales d'identités (CNI)</li> </ul>	
<b>Quality Criteria</b> <i>how/with what indicators the quality of the activity result will be measured?</i>	<b>Quality Method</b> <i>Means of verification. What method will be used to determine if quality criteria has been met?</i>	<b>Date of Assessment</b> <i>When will the assessment of quality be performed?</i>
Caractère inclusif de la démarche	Approche inclusive	20/07/2022
La pérennité du dispositif	Responsabilisation des parties prenantes	20/07/2022
<b>Produit 3.2. Un mécanisme transparent est mis en place dans l'octroi des Fiches Individuelles des bovidés pour assurer la traçabilité des troupeaux au sein de la zone d'intervention.</b>		
<b>Activity 3.2.3</b> <b>(Atlas Activity ID)</b>	<b>Faciliter l'accès des communes aux imprimés prévus dans le cadre de l'Arrêté interministériel n° 17916/2020</b>	Start Date :01/01/2022 End Date : 20/07/2022
<b>Purpose</b>	Les communes disposent les nouveaux imprimés	
<b>Description</b>	Les nouveaux imprimés du FIB élaborés sont imprimés et acheminés jusqu'au Chef-lieu de province ou Région par l'Imprimerie Nationale. Le Projet assure le relai de l'acheminement du Chef-lieu de Province ou Région vers les districts ou communes.	
<b>Quality Criteria</b> <i>how/with what indicators the quality of the activity result will be measured?</i>	<b>Quality Method</b> <i>Means of verification. What method will be used to determine if quality criteria has been met?</i>	<b>Date of Assessment</b> <i>When will the assessment of quality be performed?</i>
Qualité de l'imprimé du FIB	Contrôle qualité avant impression,	20/07/2022
Assurance de la livraison des imprimés à temps	Suivi rigoureux des déplacements et de la livraison	20/07/2022
<b>Produit 3.3. Les acquis pour promouvoir une justice de proximité dans la zone d'intervention sont renforcés.</b>		
<b>Activity 3.3.1</b> <b>(Atlas Activity ID)</b>	<b>Appuyer les Tribunaux de Première Instance (TPI) dans le traitement des dossiers en instance au niveau de ces juridictions.</b>	Start Date :15/01/2022 End Date : 20/07/2022
<b>Purpose</b>	Améliorer l'accès de la population, notamment les plus vulnérables, à la justice	
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabiliter le tribunal de Première instance et la maison centrale de Betroka</li> <li>Tenir des audiences foraines des cours criminelles pour les juridictions de Betroka et d'Ihosy</li> </ul>	
<b>Quality Criteria</b> <i>how/with what indicators the quality of the activity result will be measured?</i>	<b>Quality Method</b> <i>Means of verification. What method will be used to determine if quality criteria has been met?</i>	<b>Date of Assessment</b> <i>When will the assessment of quality be performed?</i>
Niveau d'engagement du Ministère et des responsables au niveau des juridictions	Charte de responsabilité	20/07/2022

Caractère inclusif des cibles des Audiences foraines	Approche inclusive	20/07/2022
<b>Le projet est géré efficacement.</b>		
<b>COUT SUPPLEMENTAIRE (Atlas Activity ID)</b>	<b>Soutenir la mise en œuvre d’actions pour renforcer la confiance des jeunes envers la justice et les forces de défense et de sécurité</b>	Start Date:01/01/2022 End Date:31/07/2022
<b>Purpose</b>	Opérationnaliser le dispositif de mise en œuvre du projet	
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recruter les membres de l’équipe</li> <li>▪ Payer les charges de personnel du Projet</li> <li>▪ Assurer l’appui logistique de la mise en œuvre du programme.</li> <li>▪ Assurer le suivi et l’évaluation du projet</li> <li>▪ Assurer la communication autour du projet</li> </ul>	
<b>Quality Criteria</b> <i>how/with what indicators the quality of the activity result will be measured?</i>	<b>Quality Method</b> <i>Means of verification. What method will be used to determine if quality criteria has been met?</i>	<b>Date of Assessment</b> <i>When will the assessment of quality be performed?</i>
Un environnement de travail décent et sécurisant pour le staff	Evaluation des besoins et adaptation aux réalités du terrain	31/07/2022
Equilibre genre au niveau de l’équipe	Approche genre	31/07/2022
Une bonne visibilité des activités et des résultats	Communication à travers différents supports et canaux	31/07/2022



---

## IV. LEGAL CONTEXT

Ce document de projet sera l'instrument auquel il est fait référence dans l'Article 1 de l'Accord Standard Basique d'Assistance (ASBS) entre le Gouvernement de Madagascar et le PNUD, signé le 19 mars 1991 et ratifié en 1992. Toutes les références dans l'ASBS à « l'Agence d'Exécution » seront interprétées comme faisant référence au « Partenaire de Mise en œuvre ».

### GESTION DE RISQUES ET CLAUSES STANDARDS

1. Le PNUD en tant que Partenaire de Mise en Œuvre doit se conformer avec les politiques, procédures et pratiques du Système de Gestion de la Sécurité des Nations Unies.
2. Le PNUD accepte d'entreprendre tous les efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucun des [fonds du projet à insérer] [1] [fonds du PNUD reçus en vertu du document de projet] [2] ne sont utilisés pour fournir un soutien à des personnes ou entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires de tous les montants fournis par le PNUD tel que mentionné ci-dessous ne figurent pas sur la liste tenue par le Comité du Conseil de Sécurité établie suite à la résolution 1267 (1999). La liste peut être consultée via [http://www.un.org/sc/committees/1267/aq\\_sanctions\\_list.shtml](http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml). Cette disposition doit être incluse dans tous les sous-contrats ou sous-accords conclus en vertu du présent document de projet.
3. Conformément aux Politiques et Procédures des Programmes et Opérations (POPP) du PNUD, la durabilité sociale et environnementale sera renforcée par l'application des Standards Sociaux et Environnementaux du PNUD (<http://www.undp.org/ses>) et le Mécanisme de Redevabilité y afférant (<http://www.undp.org/secu-srm>).
4. Le partenaire de mise en œuvre doit: (a) conduire les activités liées aux projets et programme d'une manière compatible avec les Standards Sociaux et Environnementaux du PNUD, (b) mettre en œuvre un plan de gestion ou d'atténuation préparé pour le projet ou programme pour se conformer à ces standards, et (c) s'engager de manière constructive et en temps opportun pour répondre aux préoccupations et plaintes soulevées par le biais du Mécanisme de Redevabilité. Le PNUD veillera à ce que les communautés et les autres parties prenantes du projet sont informées et ont accès au Mécanisme de Redevabilité.
5. Tous les signataires du document de projet doivent coopérer de bonne foi avec tout exercice pour évaluer tous les engagements liés programme ou aux projets ou la conformité aux Standards Sociaux et Environnementaux du PNUD. Ceci inclut de fournir l'accès aux sites du projet, le personnel concerné, l'information et la documentation.

## ANNEXES

**Risk Analysis:** An assessment of risks that may affect the project should be conducted during the formulation. Please refer to the section “[Defining a Project](#)”.

Use the standard [Risk Log template](#)

Please refer to the [Deliverable Description of the Risk Log](#) for instructions

N	Description	Date identification	Type	Contremesures / réponse Management	Responsable/chargé du suivi	Soumis ou mis à jour par	Dernière mise à jour	Indice de gravité
1	Changement d'orientation stratégique des FDS par rapport aux zones d'intervention	Novembre 2019	Opérationnel	Coordination étroite avec les FDS (niveau national et local) pour assurer l'adéquation des interventions avec les priorités stratégiques du Gouvernement	CR, Point Focal	Point Focal	Janvier 2022	Haut
2	Récupération partisane des interventions par certains acteurs locaux, ou résistance de ceux-ci aux interventions du projet	Novembre 2019	Stratégique	Méthodologie de mise en œuvre inclusive et participative que permet d'éviter toutes récupérations. Elaboration d'un plan de communication du projet permettant de limiter plusieurs risques.	PNUD, OIM, UNFPA, Point Focal, partenaires de mise en œuvre	Point Focal	Janvier 2022	Faible
3	La capacité effective de l'équipe du projet et des partenaires de mise en œuvre à travailler dans les zones d'intervention à cause des problèmes sécuritaires	Novembre 2019	Stratégique	Mise en œuvre des mesures de sécurité pour le déplacement des membres de l'équipe au sein de la zone d'intervention (Mise en conformité des véhicules, convoi, escortes par les FDS...) Bonne coordination et échange d'information SNU-FDS	CR, CAs, Point Focal	Point Focal	Janvier 2022	Haut
4	Actes de vandalisme et/ou de vol au détriment des infrastructures	Novembre 2019	Opérationnel	Engagement de la GN, des autorités locales, et des communautés à assurer la	CAs, UNDP, OIM, UNFPA, Point Focal	Point Focal	Janvier 2022	Haut

N	Description	Date identification	Type	Contremesures / réponse Management	Responsable/chargé du suivi	Soumis ou mis à jour par	Dernière mise à jour	Indice de gravité
	mises en place dans le cadre du projet.			sécurité et la maintenance des infrastructures.				
5	Résistance due à un contexte culturel pas forcément favorable à égalité de genre	Novembre 2019	Opérationnel	Communication, concertation, sensibilisation et plaidoyer auprès des communautés et des leaders locaux.	UNFPA, OIM, PNUD et partenaires de mise en œuvre	Point Focal	Janvier 2022	Moyen
6	Pandémie de COVID 19	Mars 2020	Environnemental	Application stricte des mesures de sécurité pour les staffs Télétravail, respecter les gestes barrières.	Point Focal	Point Focal	Janvier 2022	Haute
7	La sécheresse	Janvier 2021	Environnemental	Appui socio-économique au personnel très vulnérable tout en développant des activités génératrices de revenu.	PNUD et partenaire de mise en œuvre	Point Focal	Janvier 2022	Haute

**Agreements:** Any additional agreements, such as cost sharing agreements, project cooperation agreements signed with NGOs<sup>1</sup> (where the NGO is designated as the “executing entity”) should be attached.

**Terms of Reference:** TOR for key project personnel should be developed and attached

**Capacity Assessment:** Results of capacity assessments of Implementing Partner (including HACT Micro Assessment)

<sup>1</sup> For GEF projects, the agreement with any NGO pre-selected to be the main contractor should include the rationale for having pre-selected that NGO.